

La neutralité entre fantasme et réalité

Un talon d'Achille

Un défi

LR/11/2015

La neutralité: un défi

- **Personne n'est totalement neutre**
 - Expériences, convictions = penchants
 - Lien à l'employeur: des devoirs, des limites ?
- **Un profession noble mais inconfortable**
 - L'art de faire bouger, de faciliter sans prendre parti
 - Dans le cadre d'un exercice démocratique communautaire basé sur des valeurs d'égalité et d'équité, de conformité à l'intérêt public.
- **Explosion et diversification des activités professionnelles**

Le garant d'un contrat loyal

- Un processus honnête, sans tricherie;
- Un espace où les opinions et les suggestions sur un sujet peuvent être mesurées les unes aux autres équitablement, dans un contexte inclusif;
- Absence d'intérêt et non-engagement de l'animateur envers une partie;
- Appel à une éthique solide

Question de crédibilité et de loyauté

- Clarté de l'identité et des intentions des initiateurs
- Clarté du mandat: objet et limites
- Pertinence et transparence de l'information
- Équité de traitement des participants
- Compétence procédurale
- Efficacité
- Justesse et équité du rendu

Vraie consultation / « fausse » consultation !

- Des déviations et des manipulations
 - Des plus grossières au plus subtiles;
 - De l'animateur « matadore » au manipulateur des résultats;
 - De l'agent qui louvoie pour favoriser, au maître des omissions et du discours ambigu;
 - De celui qui laisse faire à celui qui fait passer un projet.
- Le garant d'un contrat loyal
- Le garant de la transparence du processus

Pour le professionnel de la consultation publique

- Un code d'éthique à définir
 - Neutralité et compétence
- Savoir d'abord pourquoi on travaille, ensuite pour qui
- Se donner des compétences

Neutralité et processus de participation publique

- Pour l'instant: un fourre-tout
 - Activités ludiques
 - Appels d'idées
 - Exercices de créativité
 - Recherche conjointe de solutions à des problèmes
- Démocratie directe ?
- La neutralité du professionnel à définir